

Archéologie et histoire de la Gaule

M. Paul-Marie DUVAL, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Les problèmes soulevés par la rencontre de la religion celtique et de la religion romaine sont importants et nombreux. Un polythéisme est, par nature, sans date de naissance : il est toujours tributaire de croyances ancestrales dont on saisit rarement l'origine. Les cultes préhistoriques se mêlent, chez les Gaulois, avec ceux que l'on pourrait qualifier de proprement celtiques. Les apports méditerranéens viennent brocher sur cette toile de fond (y a-t-il, d'ailleurs, une religion particulièrement gauloise, plutôt que celtique ?). Il en est de même de la religion romaine. Qu'est-ce alors, que la rencontre gallo-romaine ? *L'interpretatio romana*, tant de fois alléguée, des dieux gaulois n'a-t-elle pas été précédée par une *interpretatio graeca*, jusqu'ici à peine aperçue ? Et n'y a-t-il pas eu, inversement, deux *interpretationes celticae*, plutôt qu'une, des divinités importées ? Peut-on appliquer aux phénomènes religieux, pour tenter de définir la fusion, le dosage, l'assimilation, les mêmes critères que pour les faits artistiques ? Y aurait-il eu, comme on l'a prétendu, un « syncrétisme » gallo-romain ou, plutôt que de l'affaiblir, le polythéisme romain n'a-t-il pas renforcé par sa ressemblance, par son organisation, par le concours de la littérature, le paganisme gaulois ? Toutes ces questions se lèvent dès qu'on touche au problème de fond : définir les éléments et le mélange qui ont formé la religion gallo-romaine, faite, tout au long de son évolution, de deux polythéismes voisins mais différents peut-être surtout par leur degré de maturation. En outre, nous avons pour étudier le romain des écrits, des monuments et des images, pour le gaulois surtout des images, pour nous en tenir à la période de formation des éléments, antérieure à la rencontre.

Le substrat gaulois est donc très varié, quand ce ne serait que géographiquement parlant, par la compartmentation du pays et par les apports des polythéismes grec et romain. Il est, aussi, archaïque par rapport à ces derniers : cultes naturistes (animaux, végétaux, minéraux, forces cosmiques), collectifs et donc le plus souvent anonymes, tératologiques, c'est-à-dire parti-

culièrement féconds en légendes. La répétition d'intensité (deux ou plusieurs têtes, membres multipliés), la métamorphose (qui inspire si fortement l'art celtique), l'augmentation d'intensité (gigantisme) caractérisent ces formes divines attardées. Elles y gagnent en souplesse, en malléabilité : le monstre anonyme est facilement adopté par une divinité anthropomorphe importée.

Dans le même sens jouent en faveur d'une malléabilité favorable à l'assimilation le compartimentage géographique et le régime tribal qui divisent la Gaule en cent unités diverses, favorisant à l'extrême les cultes locaux et les hégémonies divines régionales : le grand nombre des surnoms divins indigènes que révèlera l'épigraphie gallo-romaine donne une image *a posteriori* de cette richesse multiple du polythéisme celtique.

Qu'il ait eu un aspect gallo-grec apparaît de plus en plus clairement. On doit lui attribuer en partie l'évolution vers l'anthropomorphisme, entre le début du — III^e siècle qui voit les Celtes parvenus en Grèce s'esclaffer devant des images humaines revêtues du caractère divin, et l'attestation par César de l'existence en Gaule de *simulacra*, c'est-à-dire de figurations, de leur grand dieu assimilé à Mercure. Le contact de plus en plus étroit pris par les Celtes avec les pays méditerranéens est responsable de ce changement et il n'est pas étonnant qu'en ces deux siècles toute une mythologie en partie anthropomorphique se déploie sur les monnaies : l'expansion celtique ne pouvait qu'être favorable à cette mutation. D'autre part, l'art laténien, qui se développe à partir du — V^e siècle par l'emprunt de motifs orientalisants, grecs et étrusques, qu'il adapte dans le sens de la fusion des formes et de l'abstraction, s'inspire d'une sorte de vitalisme universel qui mêle les formes vivantes entre elles par la métamorphose et avec des forces inertes ou apparemment telles, les astres par exemple, que les monnaies représentent volontiers imbriqués avec les sujets figuratifs. Les Grecs reconnaissaient à la philosophie druidique une inspiration pythagoricienne : cela est sans doute trop précis mais il est vraisemblable que la religion celtique reflétait la même croyance que les doctrines ionniennes et particulièrement pythagoriciennes sur le mouvement perpétuel de la création, le mélange constant du réel et de l'irréel, du concret et de l'imaginaire, du mobile et de l'inerte, du naturel et du monstrueux. S'il y a influence hellénique, elle se manifeste ainsi dans l'art laténien, monnaies comprises, en accord avec une tendance analogue de l'esprit celtique. Le polythéisme gréco-romain ne cessera de renforcer l'esprit du paganisme celtique en accord avec son goût prononcé pour l'irrationnel.

La rencontre de la religion gauloise et de la religion romaine est plus nette et plus fructueuse : textes, inscriptions, arts plastiques en témoignent abondamment. L'assimilation est complexe, réalisée principalement de deux façons, la fusion et la juxtaposition. Fusion, c'est-à-dire assimilation totale de deux divinités en une seule franchement nouvelle : le Mercure gaulois, qui tient du dieu gréco-romain et de son parallèle celtique Lug dont nous

savons surtout que son surnom Samildánach « sympolytechnicien », maître des arts et des techniques, exprimait ce qui le distingue de Mercure (mais Hermès n'était-il pas déjà dit *technikòtatos*, foncièrement habile, industrieux, et doué d'une science universelle selon Platon ?), cependant que la sculpture gallo-romaine montre les deux individus assimilés par adoption mutuelle, portant l'habit, la barbe et les trois visages gaulois ainsi que les attributs gréco-romains. Juxtaposition, c'est-à-dire une assimilation moins homogène, moins réussie, telle que celle du dieu au maillet *Sucellus* et de Silvain, dont les figurations montrent tantôt l'aspect celtique dominant — avec, seulement, la couronne de feuilles ou la syrinx du dieu forestier et champêtre —, tantôt l'aspect méditerranéen — avec, toutefois, le maillet et le vase nourricier. L'assimilation est ainsi un phénomène complexe dans lequel il convient de déceler plusieurs degrés.

Devant l'importance de la rencontre, on a souvent parlé d'un syncrétisme gallo-romain. Ce mot, qui désigne un système consistant dans le mélange de doctrines philosophiques ou, par extension, de croyances religieuses, suppose une volonté préalable, un choix des éléments. Il y a un syncrétisme orientalo-gréco-romain à l'époque des Sévères et des Antonins, un syncrétisme chrétien anglican dans l'Angleterre élisabéthaine, un syncrétisme positiviste. La tendance à honorer « tous les dieux et toutes les déesses » à l'époque impériale romaine est de nature syncrétique mais l'assimilation gallo-romaine, elle, est spontanée, illimitée, et si César peut l'avoir prévue et par avance favorisée, il ne l'a pas organisée, ni aucun souverain après lui. Si l'on peut avancer que *l'interpretatio celtica* est le fruit des masses et *l'interpretatio romana* celui de l'élite (ce qui reste à prouver), on ne saurait aller plus loin vers l'acceptation d'un syncrétisme. En revanche, l'assimilation a connu non seulement des degrés mais une évolution, dont l'étude reste à faire, ainsi que celle du renforcement des cultes indigènes par l'organisation religieuse romaine et, plus particulièrement, l'analyse de la crise annoncée par le séjour de Julien César en Gaule : son attitude à l'égard du polythéisme gallo-romain toujours vivace et du christianisme triomphant dans ce pays pourrait être recherchée en même temps que la nature de son sentiment pour les Celtes et les raisons certainement profondes de son attitude à leur égard.

Une pièce des *Ambiani* de l'Amiénois montre une cavalière, victorieuse, brandissant à main gauche un bouclier celtique et une sorte de palme volant au vent, à main droite un torque à tampons ; elle monte un cheval accompagné par un autre au second plan. Derrière l'animal, un serpent placé verticalement. La femme est nue, coiffée de deux masses volumineuses de cheveux ; la taille est serrée par une large ceinture, les épaules sont couvertes par une sorte de mantelet qui laisse la poitrine à l'air et protège surtout le haut du dos : on le voit dépasser par derrière le buste, sous chaque bras. Ce vêtement, qui n'avait jamais été remarqué, paraît unique en son

genre. Il va se retrouver dans une autre série au sujet analogue (qu'on ne pourrait aucunement rapporter, non plus que celle-là, à la déesse *Epona*, qui jamais, dans ses représentations, toutes d'époque romaine, n'est nue ni armée et qui monte rarement à califourchon).

Une autre cavalière apparaît en effet sur plusieurs pièces d'or des *Redones* armoricains du — II^e siècle, brandissant, dans l'élan du combat, le bouclier ovale et le javelot au large fer des Celtes. Elle est nue et porte le couvre-épaules. Sous le cheval, un foudre classique aux six éclairs, fortement stylisé (notamment la poignée centrale, avec son aspect décoratif), est placé horizontalement. Il est de fortes dimensions par rapport au reste de l'image. Le sujet est traité différemment chez les *Unelli* du Cotentin (la cavalière porte un masque, un casque en forme de lyre et tient une tête coupée ; il n'y a pas de foudre), ainsi qu'à l'autre bout du monde celtique, chez les Celtes du Danube (masque, casque à protubérances cornues, triskele sous le cheval). On évoque irrésistiblement la silhouette des Amazones, qui se battent à cheval aussi bien qu'à pied, avec la lance et le bouclier. Or, les différences sont frappantes : l'Amazone n'est jamais nue, elle porte soit une tunique laissant un sein nu ou découvrant toute la poitrine, soit l'équipement complet du guerrier mais avec un bouclier spécial, petit et en forme de demi lune ; en tout cas, on ne la voit pas avec le long bouclier des Celtes, elle ne porte pas le couvre-épaules, le foudre n'est pas son emblème. Si ce dernier est un emprunt du monnayeur à l'art hellénistique, l'influence doit s'arrêter là : la cavalière nue, chez les Ambiens, les Armoricains et les Danubiens, est une création des Celtes et la présence du foudre nous garantit sa nature mythologique.

De nombreuses monnaies nous apportent la création des Armoricains, qui eut le plus grand succès pendant le — II^e et le — I^{er} siècles : le cheval à tête humaine, conduit par le cocher de char et passant sur un ennemi terrassé. Il s'agit d'un cheval doté d'une tête d'homme, c'est-à-dire de l'intelligence et de la parole mais il est traité comme le coursier animal car il est attelé et les rênes tenues par le conducteur partent de sa bouche ; il a même parfois un fort collier autour du cou et l'aurige projette souvent devant lui, au bout d'un long câble, une sorte d'étendard à franges, comme pour l'entraîner. En outre, il est parfois ailé : un être mythologique par excellence. Ce n'est donc pas le centaure des Grecs, qui est un homme, entier à l'époque archaïque puis réduit à son torse, et auquel on a accolé le milieu du corps et l'arrière-train d'un cheval pour lui donner la puissance et la rapidité du quadrupède. Et c'est en homme qu'il agit, avec ses bras pour se battre en tirant de l'arc, avec sa pensée pour pratiquer la sagesse. Il est libre, non attelé ni conduit, et il n'a jamais d'ailes. La série des images gauloises est nombreuse et variée par les éléments secondaires de la composition, où figure souvent la roue, qui représente soit le tonnerre,

soit le soleil. Ces pièces ne sont guère sorties de l'Armorique, à qui appartient le mythe, dont l'étude détaillée reste à faire : purement celtique, *a priori*, sans aucune influence hellénistique — on ne saurait évoquer ici, lorsque ce cheval est ailé, l'élégant Pégase, serviteur de Zeus et monture de héros de légende.

De la même famille mais beaucoup plus rare est la jument à tête humaine. Une monnaie unique, probablement armoricaine, la montre avec sa forte tête de femme, ses tétines gonflées, et ses ailes. Sous elle, on voit l'avant-train d'un poulin, également ailé, mais à tête chevaline. Il s'agit évidemment d'un mythe, relatif à la naissance et à l'enfance d'un cheval fabuleux, prédestiné, qui aura la double puissance de l'équidé et de l'oiseau (l'aigle, sans doute), et probablement, comme sa mère, la pensée et la parole des hommes. Ici aussi, si l'on peut dire, les ailes écartent le centaure et la nature de la mère exclut Pégase. Pourtant, il y avait en Grèce des centaresses, et une monnaie celtique du Danube montre une jument à tête et à buste de femme, avec des seins rebondis, et dont deux petites ailes ornent les épaules — mais de bras point. C'est le thème celtique, en partie rapproché de la centaresse hellénique et sans aucun rapport stylistique avec la création armoricaine.

Importance remarquable du loup sur les monnaies gauloises. Il y figure, avec un naturalisme saisissant ou une stylisation expressive, sur des pièces de régions très différentes et de tribus éloignées telles que les *Unelli* du Cotentin, les *Silvanecti* de Senlis, les *Sotiates* d'Aquitaine, les *Petrocorii* de Périgueux. Il est toujours redoutable, la gueule ouverte, les griffes sorties, ou dévorant une victime parfois humaine. Sans être divin, il est évidemment le monstre protecteur, l'animal le plus dangereux des forêts européennes — le lion de l'Occident.

Dangereux aussi, et terrifiant par sa ruse, le reptile, qu'on n'hésite pas à métamorphoser pour le rendre plus redoutable. Les monstres serpentiformes sont nombreux sur les monnaies, sujets de scènes diverses : le serpent à tête de bétier, connu par ailleurs, notamment à l'époque gallo-romaine, comme serviteur de certains grands dieux (*Cernunnos*, Mercure), figure avec le cheval ; le lézard géant se mesure avec l'aigle, ce petit aigle dit *gallicus* par les zoologues parce qu'il vit particulièrement en France où il se nourrit de serpents et de vers ; le reptile à deux têtes que représentent des monnaies des *Ambiani* ; l'espèce de « dragon » sans ailes ni pattes mais aux dents crochues qui décore les petites pièces des *Boii* d'Europe centrale, enroulé sur lui-même et dévorant un être humain. Comment ne pas évoquer le rôle du serpent monstrueux dans la religion des Précolombiens, le serpent à plume des Aztèques ? Une même terreur, une même puissance sévit sur les monnaies gauloises et ce sont les Celtes qui ont inventé le reptile à tête de bétier, qui réunit en un être fabuleux les qualités complémentaires de

deux animaux puissants et familiers. Là encore, un inventaire, une étude détaillée pourraient apporter du nouveau.

Il serait exceptionnel qu'une mythologie n'ait pas ses géants et ses nains. L'absence de traces écrites nous prive de les connaître chez les Gaulois par leurs faits et gestes. En revanche, il n'est pas impossible de les trouver dans les œuvres d'art et particulièrement sur les monnaies. Pourquoi, sur le bassin de Gundestrup, l'homme immense qui va étouffer un homme normal dans un baquet ne serait-il pas un géant, même s'il est un dieu ? Ce qu'on pourrait appeler l'« augmentation d'intensité » est fréquente sur les monnaies : l'énorme loup, le très grand rapace qui surmonte le cheval que menace un grand monstre marin, le long lézard menacé par l'aigle, sont de taille gigantesque, et l'on trouverait bien d'autres exemples de ces disproportions révélatrices. Quant au nain, il est au moins deux monnaies gauloises publiées, dues au *Baïocasses*, de Bayeux, qui le représentent de façon certaine : ramassé sur lui-même, sautillant sur le dos d'un cheval qu'il conduit, il est difforme, corps soufflé et petites jambes atrophées, grosse tête monstrueuse et probablement forte chevelure couvrant le dos nu. Il est différent, par ces disgrâces, des danseurs, sauteurs, voltigeurs, acrobates qui sur de nombreuses monnaies de l'Ouest exécutent sur le dos ou la croupe du cheval des tours de force d'agilité pour intimider l'adversaire, coutume qu'atteste l'épopée irlandaise. Nains et géants peuplent le monde des légendes germaniques : il eût été étrange qu'ils n'aient pas existé dans la mythologie celtique la plus ancienne.

Enfin, la nature et l'univers : ce n'est plus exactement de la mythologie (mais des croyances entraînant certains usages) que le respect de « l'arbre du monde » commun à tant de religions païennes, ou la conviction que les astres sont de nature surnaturelle. Or, un arbre courbé horizontalement, les racines à l'air, sépare les fantassins et les cavaliers sur une plaque du bassin de Gundestrup, et un arbre beaucoup plus court mais également déraciné est représenté en diagonale d'une monnaie des *Lexovii*, derrière le cheval qui orne le revers ; or, on sait qu'en Irlande un arbre ornait le centre du territoire tribal, et que le premier soin de l'ennemi vainqueur était de l'abattre ; de semblables pratiques existaient chez les Germains du nord. Quant aux astres qui entourent le sujet principal de maintes monnaies de Gaule ou de Bretagne, ils font évidemment partie de ce vitalisme universel, dont le mouvement perpétuel était à la base de plus d'une philosophie antique. Les images monétaires celtes devaient illustrer une doctrine analogue.

Ainsi se dessine peu à peu une mythologie des Celtes, que l'on peut saisir à l'aide de documents figurés du second Age du fer. Il ne lui a manqué que d'être fixée par l'écriture pour traverser les âges : par l'analyse des

images, par les comparaisons avec des mythologies voisines comme celle des Germains, il est possible aujourd’hui d’en retrouver peu à peu les éléments épars sur les faces infiniment variées des monnaies gauloises.

P.-M. D.

PUBLICATIONS

Dans *L'Art celtique de la période d'expansion. IV^e et III^e siècles avant notre ère* (Actes du colloque organisé sous les auspices du Collège de France et de la IV^e section de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes du 26 au 28 septembre 1978, au Collège de France à Paris, édités par Paul-Marie Duval et Venceslas Kruta, Genève, 1982, 268 p., ill.) : Introduction, p. 1-2 ; Bilan, p. 239-241 ; *Comment analyser, reproduire et expliquer les formes d'art celtique*, p. 3-23, fig. 1-17.

Dans *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, sous la direction de Yves Bonnefoy (Paris, 1981, 2 vol., VII-XV et 618 p., 585 p., ill.), vingt notices (52 p.).

Chronique gallo-romaine (Revue des études anciennes, LXXXII, 1980).

Préface à la *Guerre des Gaules de César* (présentée et annotée), collection « Folio », Paris, 1981, p. 8-47.

Edition du tome 39, 1980, fascicules 1 et 2, de *Gallia* et de la partie archéologique des *Etudes celtiques* (XVIII, 1981).

MISSIONS, ACTIVITÉS

Communication à l'Académie royale de Belgique, Bruxelles, mai 1982.

Présidence de la section Age du fer européen et du colloque sur l'Arment celtique au X^e Congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, Mexico, octobre 1981.

Mission du Ministère de la Culture à Metz pour la restauration de la basilique gallo-romaine de Saint-Pierre de la Citadelle, juillet 1981.